

Les Rongeurs commensaux



La présence de ces divers petits rongeurs, *surmulots, rats noirs et souris*, vivant au contact de l'homme, peut occasionner des dégâts parfois importants, notamment par la consommation de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale, ou par les dégradations de matériaux (électricité, isolation etc...).

Ils sont également vecteurs de zoonoses, maladies bactériennes ou virales, transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques (leptospirose etc...). Leur régulation est donc indispensable.

Réglementation biocide, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2015

GAMME GRAND PUBLIC



GAMME PROFESSIONNELLE



CERTI-BIOCIDE OBLIGATOIRE




Nous assurons la livraison de ces produits raticides et souricides auprès de nos adhérents, le coût de ces produits restant à la charge des demandeurs.

	Support	Matière active	Utilisation	Conditionnement	COUT TTC
GAMME PROFESSIONNELLE					
SANITOX	Avoine Décortiquée	Difénacoum	Rats Souris	Seau de 5 kg Période estivale / temps sec	27,00 €
GENERATION GRAIN'TECH	Blé entier	Diféthialone	Rats Souris	Sac de 10 kg n°1 des ventes	47,00 €
FANGA PATE	Pâtes Fraîches	Brodifacoum	Rats Souris	Seau de 5 kg Idéal en zone humide	48,00 €
BLOC SD50	Bloc Hydrofuge	Difénacoum	Tous rongeurs milieu humide	Seau de 5 kg - (bloc de 30 g troué) Idéal en zone humide	51,00 €
GAMME GRAND PUBLIC - SPECIAL COLLECTIVITES					
SANITOX	Avoine Décortiquée	Difénacoum	Rats Souris	Boîtes de 120 sachets de 40 g	40,00 €

Attention Commande minimum de deux unités

BOITE APPATAGE RATICIDE	<i>vide</i>		Rats	7,00 €
BOITE APPATAGE SOURICIDE	<i>vide</i>		Souris	3,00 €

NASSE RATS (40 cm)	Piège multiprise	Rats		22,00 €
---------------------------	------------------	------	---	----------------

Tous nos prix sont TTC (Syndicat professionnel agricole loi de 1884 non assujetti à la TVA) L'intervention de notre Fédération reste réservée aux adhérents

La Chenille Processionnaire du pin

(Thaumetopoea pityocampa)



Insecte spécifique des peuplements de pins, présent sur l'ensemble du territoire départemental, présentant une infestation cyclique par période de 5 à 6 ans.

Le phénomène urticant de cette chenille, peut provoquer des démangeaisons sur la peau, des troubles oculaires lorsque des poils pénètrent dans les yeux voire des allergies respiratoires chez les personnes les plus sensibles, mais également chez les animaux.

Notre Fédération intervient depuis plus de 25 ans notamment sur les zones urbanisées, à la demande des collectivités publiques, mais également des particuliers, sur :

- Les jardins publics,
- Les espaces verts privés,
- Les enceintes d'établissements scolaires

Nous proposons trois modes d'intervention applicables tout au long du cycle de cet insecte :



- Le piégeage des papillons par pièges à phéromones

Installation des pièges : *juin*

- Le traitement microbiologique terrestre – (Bacillus Thuringiensis)

Pulvérisation à partir du sol : *de septembre à octobre*
Hauteur d'intervention maximum 12 m



- Le piégeage des chenilles par éco-pièges

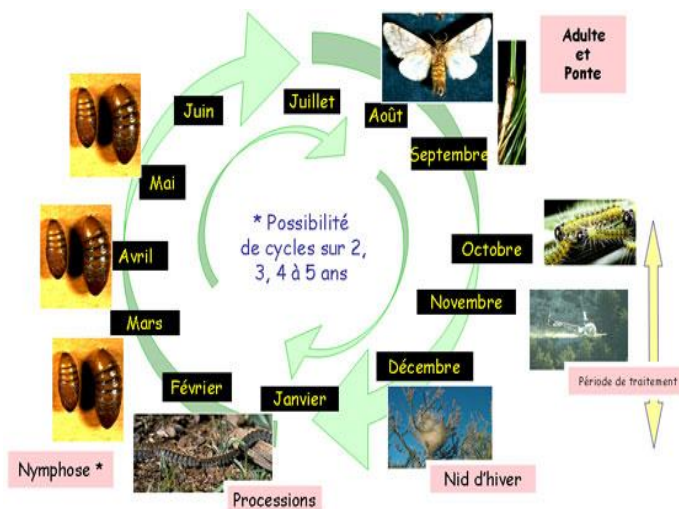
Installation des pièges collecteurs : *novembre*

À raison d'un piège par arbre, jusqu'à la fin des processions

Un technicien se tiendra à votre disposition pour toute information sur l'installation.

Pièges à phéromones

Traitement microbiologique terrestre



Ecopièges

TARIFS 2024

	Mise en place	Utilisation	Conditionnement	COUT TOTAL
PIEGES A PHEROMONES	Début juin	Piégeage des papillons mâles	Piège à l'unité	13,00 €
			Phéromone pour renouvellement à l'unité	10,00 €

	Intervention	Matière active	Nombre d'arbres	COUT TOTAL
TRAITEMENT MICROBIOLOGIQUE TERRESTRE	Par technicien De septembre à octobre	Bacillus Thuringiensis	1 à 5	65,00 €
			6 à 10	85,00 €
			11 à 15	110,00 €
			Au-delà de 15	Sur devis

	Mise en place	Diamètre des arbres	COUT TOTAL
ECOPIEGES	A partir de novembre	30 cm	36,00 €
		55 cm	39,00 €
		80 cm	48,00 €
		100 cm	53,00 €

**Tous nos prix sont TTC (Syndicat professionnel agricole loi de 1884 non assujetti à la TVA)
L'intervention de notre Fédération reste réservée aux adhérents**

Le frelon asiatique

COMMENT LE RECONNAITRE

FRELON ASIATIQUE (Vespa velutina)

- ↪ Aspect brun noir
- ↪ Avant dernière segmentation
Abdominale jaune-orangée
- ↪ Pattes jaunes
- ↪ Tête jaune orangé
- ↪ Taille légèrement plus petite



FRELON EUROPEEN (Vespa crabro)



- ↪ Abdomen jaune
- ↪ Pattes noires
- ↪ Tête jaune
- ↪ Taille de 2,5 à 3,5 cm

CYCLE DE VIE

Fin Février – Mars

- ↪ Sortie d'hibernation des femelles
Fondatrices
- ↪ Elaboration d'un nid de la taille
D'une clémentine par la reine



Mai – Octobre

- ↪ Ecllosion de la première ponte
- ↪ Développement de la colonie
Et du nid



Novembre – Décembre

- ↪ Migration hors du nid des reines
Fécondées vers leur lieu d'hibernation.

COMMENT LUTTER

Par piégeage

**Pose de pièges sélectifs pour la capture des reines
Dès le début du mois de février**



Appâter avec de la bière et du cassis

	Mise en place	Utilisation	COUT TOTAL
PIEGES	Début du mois de Février	Piégeage des fondatrices	6.00 €

Par destruction des nids



DESTRUCTION DE NIDS	Nids primaires	Hauteur d'Homme	85.00€
	Nids d'été	Jusqu'à 10 m	155.00€
	Nids d'Automne	Hauteur supérieure à 10 m	205.00€

Possibilité de fourniture de bombes insecticides aérosol

BOMBES AEROSOL	15,00 €
-----------------------	----------------

**Tous nos prix sont TTC (Syndicat professionnel agricole loi de 1884 non assujetti à la TVA)
L'intervention de notre Fédération reste réservée aux adhérents**

Taupe (*Talpa Europaea*)

Ce petit mammifère est présent sur l'ensemble de notre territoire, avec des densités plus marquées dans le sud du département.

Les populations restent stables depuis quelques années, avec cependant des apparitions sporadiques en fonction des conditions climatiques.

Les dégâts provoqués proviennent essentiellement de la présence de taupinières, notamment dans :

- *Les prairies de fauches* (problèmes d'usure, de bris de matériel lors des fauches, risques d'altération des fourrages ou des ensilages).
- *Les cultures* (perturbation et destruction des semis).
- *Les jardins potagers* (déterrage des plants).
- *Les espaces verts* (terrain de sport, cimetière etc...).

Nous intervenons sur tous ces lieux sur simple demande.

Notre Fédération et le personnel sont agréés depuis plusieurs années pour le traitement par fumigation des taupes.



	<i>Matière active</i>	<i>Conditionnement</i>	<i>COUT</i>
FUMIGATION	Phosphore d'Aluminium	Pastilles	80 €/kg
	Par technicien agréé		50 €/heure

Le coût de la prestation reste à la charge du demandeur sur estimation ou devis

***Tous nos prix sont TTC (Syndicat professionnel agricole loi de 1884 non assujetti à la TVA)
L'intervention de notre Fédération reste réservée aux adhérents***

Le Pigeon des Villes



Suite aux nuisances provoquées par la prolifération des pigeons, le Maire reste seul compétent pour organiser une lutte au titre de la salubrité publique.

Nous pouvons proposer certains modes de régulation :

- Le Piégeage (cage pièges)
- La pose de pics
- Le Tir (carabine à air comprimé)

Nous consulter pour devis, mise en place d'arrêté en vigueur, durée d'intervention.

AUTRES FOURNITURES

EQUIPEMENT de PROTECTION INDIVIDUELLE

Matériel	Descriptif	Conditionnement	COUT TOTAL
CAGE A PIGEONS	Modèle 5 compartiments	Unité	85,00 €
COMBINAISON	TYVER	Unité	10,00 €
GANTS	Touch n tuff (nitrile)	Boite de 100	17,00 €

**Tous nos prix sont TTC (Syndicat professionnel agricole loi de 1884 non assujetti à la TVA)
L'intervention de notre Fédération reste réservée aux adhérents**